



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**POMPES FUNEBRES PETITE ILE**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE PETITE-ILE

N° SIRET : 21974005700126

**POSTE COMPTABLE DE SAINT-PIERRE**

**M 4**

**Budget Primitif**

**Année 2020**

## Sommaire

	<b>I. Informations générales</b>
p. 3	Modalités de vote du budget
	<b>II. Présentation générale du budget</b>
p. 4	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p. 6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 8	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	<b>III. Vote du budget</b>
p. 9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p. 10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p. 11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p. 12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	<b>IV. Annexes</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations
	A3.2 - Etalement des provisions
p. 13	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p. 14	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement (1)
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - exploitation(1)
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1)
	A6 - Etat des charges transférées
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	<b>B - Engagements hors bilan</b>
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés
	B1.7 - Etat des engagements reçus
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>
	C1.1 - Etat du personnel
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)
	<b>D - Arrêté et signatures</b>
p. 15	D1 - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :  
- au niveau **Chapitre** pour la section d'exploitation ;  
- au niveau **Chapitre** pour la section d'investissement.  
- Sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont Semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - '- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - '- budgétaires (délibération n°..... du .....
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>0,00</b> (si déficit)	<b>0,00</b> (si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>0,00</b> (si solde négatif)	<b>0,00</b> (si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
----------------------------	-----------------	-----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	7 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 500,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>16 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 300,00</b>	<b>3 300,00</b>	<b>3 300,00</b>
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 800,00</b>
---	-----------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	4 560,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>4 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
77	Produits exceptionnels	175,09	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>4 735,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 735,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 800,00</b>
---	-----------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	0,00		0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	------	------	------	------	------

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	0,00
---	------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	0,00
---	------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	0,00		0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	------	------	------	------	------

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	0,00
---	------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	0,00
---	------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	0,00
---	------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 500,00		1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 800,00		1 800,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>3 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 800,00</b>
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 800,00		3 800,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>3 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 800,00</b>
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .  
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 000,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières & fournitures	2 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6287	Remboursements de frais	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 500,00	1 800,00	1 800,00
6218	Autre personnel extérieur	7 500,00	1 800,00	1 800,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>16 500,00</b>	<b>3 300,00</b>	<b>3 300,00</b>

66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées ( e ) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( f )	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>18 000,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------	-------------	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>18 000,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
--	------------------	-----------------	-----------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 800,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>-Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= Différence ICNE N - ICNE N-1</b>	<b>0.00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Cf. Modalités de vote I-B  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012  
 (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41  
 (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44  
 (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif  
 (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers  
 (10) Ce chapitre n'existe pas en M49  
 (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.  
 (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
 (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 560,00	3 800,00	3 800,00
706	Prestations de services	4 560,00	3 800,00	3 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>4 560,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	175,09	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels	175,09	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>4 735,09</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>4 735,09</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
---	-----------------	-----------------	-----------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 800,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= différence ICNE N - ICNE N-1</b>	<b>0.00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I-B  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Le compte 699 n'existe pas en M49  
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.  
 (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043  
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--	-------------	-------------	-------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*  
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
 (9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*  
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B 2</b>
<b>Chap/ art(1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire Budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) ( 5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>0,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042  
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
 (8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041  
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>0,00 I</b>	<b>0,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>	<b>0,00</b>	<b>III 0,00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

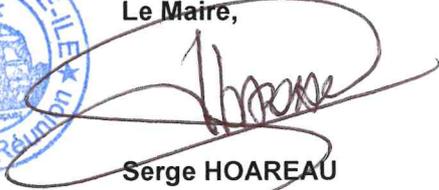
	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde</b>	<b>0,00</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.  
 (6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

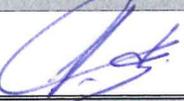
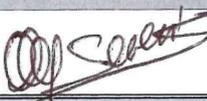
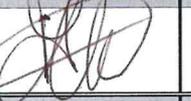
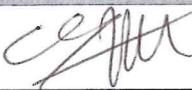
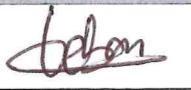
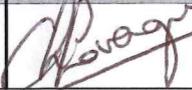
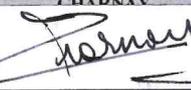
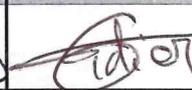
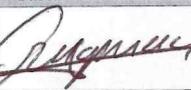
Nombre de membres en exercice ..... **33**  
 Nombre de membres présents ..... **22**  
 Nombre de suffrages exprimés ..... **26**  
**VOTES :**  
 Pour ..... **26**  
 Contre ..... **0**  
 Abstentions ..... **0**  
 Date de convocation : **04.12.19**

Présenté par Le Maire,  
 A Petite-Ile, le ... **12/12/2019**


  
**Le Maire,**  
  
**Serge HOAREAU**

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire  
 A Petite-Ile, le ... **12/12/2019**

Les membres du Conseil Municipal,

Olivier FORT	Mimose SEVERIN	Ludovic MALET	Clarisse GENNEPY	Nicolas ETHEVE	Nadège MERIEL
					
Eric LEBON	Ginot Barret	Gino LEBON	Emmanuelle DAMBREVILLE/Ep. MUSSARD	Mickael GIGAN	Anne Gaelle ANTOU
					
Jean Noel GRONDIN	Natacha LEBON	Christophe LAVERGNE	AnneConstance PAYET	Pascal SEBODIER	Julie PAYET
					
Jean Denis HOARAU	Fabrice ETHEVE CHAPNAV	Didier BENARD	Sophia PRUGNIERES	Sandrine PAYET	Fabrice LEBON
					
MarieClaire MUSSARD	Guillaume LAURET	Chantal VITRY	Jean Noel TAMTBON	Brigitte HOARAU	Antoine BALMANN
					
Alice MEZINO	Pascal PRUGNIERES				
					

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le

A Petite-Ile, le .....